



























A la une

Nettoyage de printemps : appel à citoyens

La Mairie organise en collaboration avec la société de chasse une journée de nettoyage de la commune le samedi 24 avril. Rendez-vous à 9h devant l'église pour participer à cette initiative citoyenne, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Et chaque jour, les déchets ont pour destination la poubelle...

Tri des déchets à la déchèterie de l'Ave Maria (Arnas)

Voici un rappel des déchets que vous pouvez apporter :

| DÉCHETS ENCOMBRANTS | | | DÉCHETS DANGEREUX | | |
|---|--|--|--|---|--|
|  BOIS |  CARTONS |  MOBILIER |  LAMPES ET NÉONS |  PILES ET ACCUMULATEURS |  BATTERIES |
|  TOUT-VENANT |  MÉTAUX |  GRAVATS |  CARTOUCHES D'ENCRE |  HUILE MINÉRALE (VIDANGE) |  HUILES VÉGÉTALES (FRITURE) |
|  APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES |  POTS ET BARQUETTES EN PLASTIQUE |  TEXTILES |  RADIOGRAPHIES |  FILTRES À HUILE |  PEINTURE ET AÉROSOLS |
|  DÉCHETS VERTS |  RÉEMPLOI |  BOUCHONS EN PLASTIQUE |  SOLVANTS, ACIDES ET BASES |  RESTES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES |  EMBALLAGES VIDES SOUILLÉS |

La déchèterie de l'Ave Maria est ouverte sans rendez-vous. Pour y accéder, vous devez posséder un badge à demander sur le site de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Les horaires sont les suivants (valables jusqu'au 31 octobre 2021) :

Lundi au jeudi : 8h – 11h50 / 14h – 17h50

Vendredi et samedi : 8h – 17h50

Dimanche : 8h – 11h50 / Fermeture les jours fériés

NB : + d'info sur <https://www.agglo-villefranche.fr/la-decheterie-336.html>

Bricolez et jardinez civilisés

Les nuisances sonores liées au bricolage et au jardinage des particuliers se limitent aux horaires suivants :

Lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 14h – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dim. et jours fériés : 10h – 12h

Brûlage des déchets verts

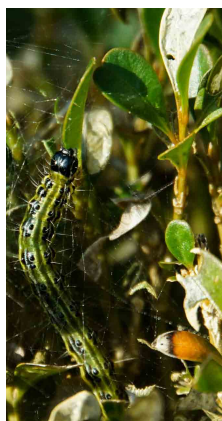
Il n'est pas autorisé de brûler les déchets verts à l'air libre. Déposez-les à la déchèterie ou pensez à une alternative fertile comme le broyage, le compostage et le paillage.

Plogging : courez utile !

Motivés pour allier sport et environnement ? Devenez adeptes du plogging (de « plocka upp » (ramasser) en suédois et « jogging ».) Le principe est simple : il s'agit de faire son jogging en ramassant les déchets que l'on trouve sur son parcours !

Munissez-vous d'un sac et n'oubliez pas vos gants (covid).

Insectes : épargnés par la pyrale du buis mais envahis par le frelon asiatique ?



Il semble que les buis soient en meilleure santé cette année mais nous devons toutefois rester vigilants ! Nous vous remercions d'informer la mairie si vous repérez une attaque (feuilles qui sèchent et se recroquevillent autour de la chrysalide). Pour connaître le cycle de reproduction de la pyrale, consultez notre site internet. Et n'oublions pas que les principaux prédateurs de la pyrale du buis sont les oiseaux : attirons-les et préservons-les !

Le frelon asiatique est de retour sur notre commune. C'est un frelon particulièrement gros comparé aux variétés endémiques. Il est repérable aussi à sa capacité à réaliser un vol stationnaire. L'Agglomération a signé une convention avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) pour l'enlèvement de nids de frelons asiatiques. Si vous en voyez, merci de contacter la Mairie.



Informations travaux

A noter les réalisations suivantes :



Renouvellement des canalisations d'eau potable par l'entreprise Rampa :

- 900 mètres linéaires (ML) montée Matazin
- 130 ML montée du Moly
- 300 ML impasse du petit Pont



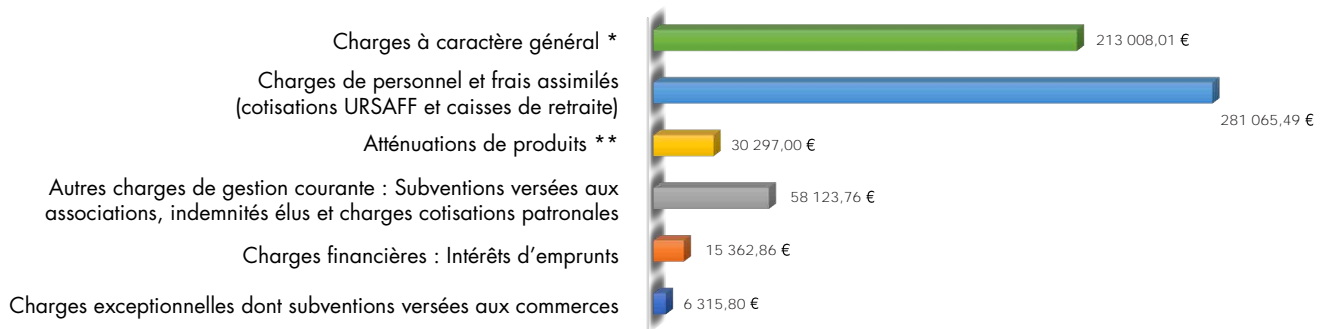
Rebouchage des nids de poule sur toutes les routes du village par les employés communaux



Budget de la commune 2020

Fonctionnement

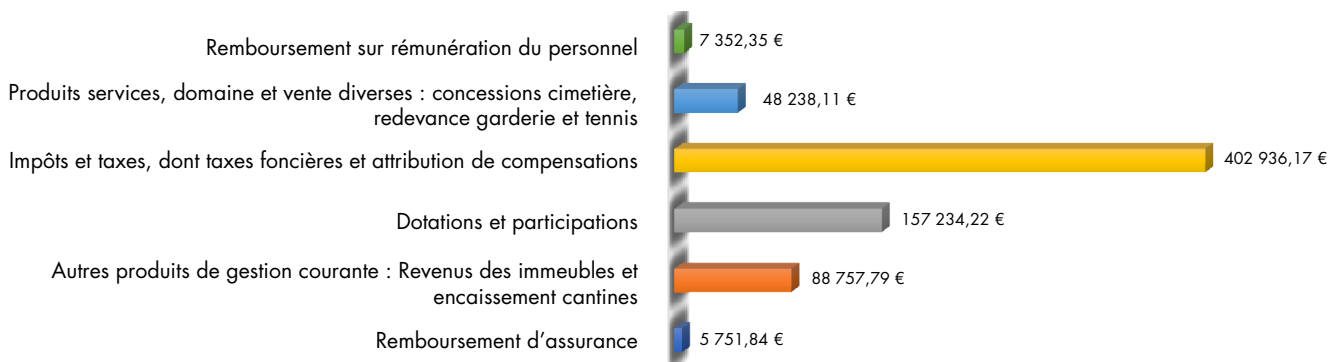
Dépenses de fonctionnement pour un montant total de 604 172,92€



* Electricité, eau, carburant, combustibles, alimentation, fournitures scolaires, administratives, entretiens terrains, bafiments, matériels, assurances, frais postaux, téléphone, fêtes et cérémonies, taxes foncières

** Fonds national de garantie individuelle des ressources et fonds de ressources de péréquation ressources communales et intercommunales

Recettes de fonctionnement pour un montant de 710 270,48€



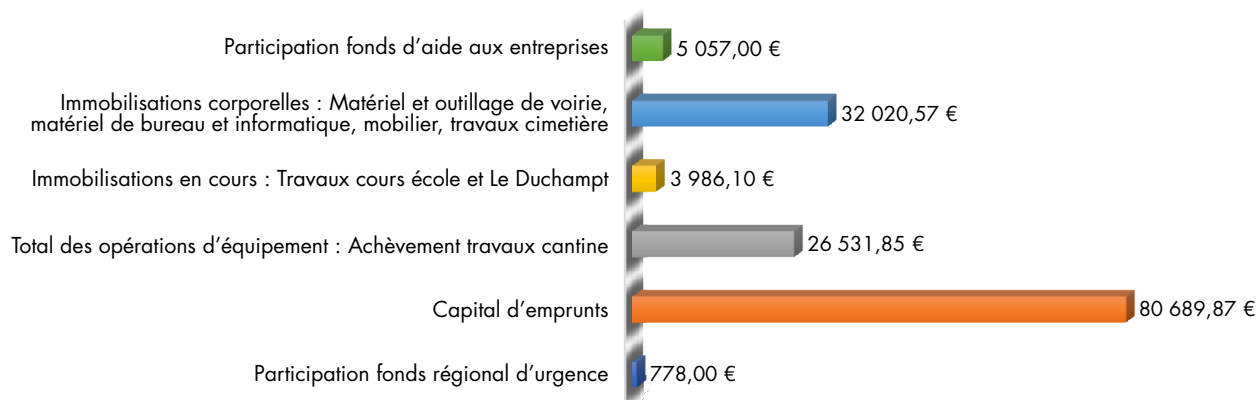
Le résultat de l'exercice 2020 fait apparaître un excédent de 106 097,56€.



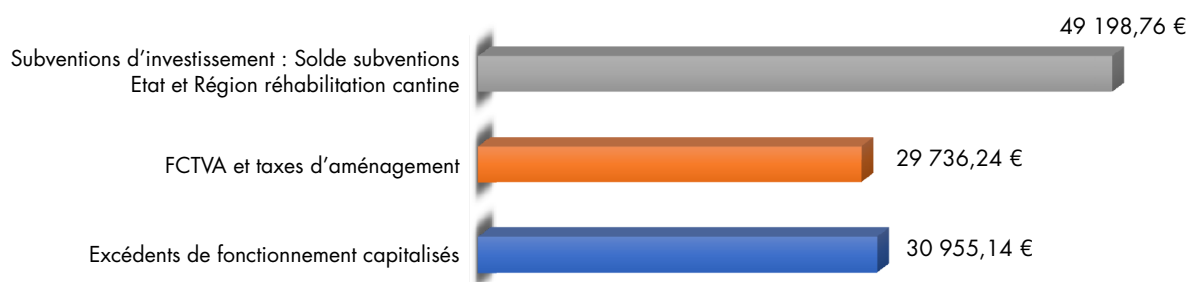
Budget de la commune 2020

Investissement

Dépenses d'investissement pour un montant total de 149 063,39€



Recettes d'investissement pour un montant de 109 890,14€



Le résultat de l'exercice 2020 fait apparaître un déficit de 39 173,25 €.



Mission action sociale

Animée par Karine Sador (1ère adjointe), la commission Action Sociale peut attribuer, sous conditions, des aides en réponse à des demandes de secours à l'Action Sociale (bons d'achats, bons alimentaires...).

La commission peut aussi orienter et conseiller les Cognysard(e)s sur leurs droits, les aider à obtenir des aides auxquelles ils sont éligibles, les accompagner dans leurs démarches administratives.

Contacts :

Alain Bétant au 06.73.84.08.89

Karine Sador, permanence en mairie les lundis de 17h à 18h30.

Permanence de la mutuelle communale

La prochaine permanence de Solimut aura lieu le 22 juin 2021 de 11h à 12h.

Aide à Domicile en Milieu Rural

L'Aide à Domicile en Milieu Rural du cœur des Pierres Dorées recherche des personnes intéressées par un temps partiel, des saisonniers, mais également des bénévoles. Renseignements au 04.74.71.15.34.

+ Ça bouge à Cogny !

Un nouvel élu au conseil municipal



Nous souhaitons la bienvenue à Guy Monnet qui succède à Cécile Collonge, démissionnaire. Il s'investit dans les commissions communication, environnement, finances, ressources humaines, affaires scolaires et périscolaires et action sociale.

Tenue des conseils municipaux

En raison de la situation sanitaire actuelle, les conseils municipaux ont lieu à huis clos. Seul le correspondant au journal Le Progrès est autorisé à être présent afin de relayer fidèlement les informations émises.

Puisque la situation dure, le Conseil réfléchit toutefois à un moyen de diffuser en direct les réunions du conseil municipal.

Rénovation de la salle des fêtes

Il est obligatoire de mettre les sanitaires de la salle des fêtes aux normes. Une réflexion plus globale est menée par le conseil municipal afin de répondre au mieux aux besoins des usagers. Pour cela, une commission spécifique a été mise en place. Cette commission est pilotée par le Département qui finance l'étude. Un chiffrage sera fourni sur deux projets distincts.

Cela nous intéresse de savoir de savoir si vous aimeriez voir les conseils municipaux en direct et par quel moyen. Vous êtes invités à nous donner votre avis en venant en mairie ou en écrivant sur le formulaire de notre boîte à idées communale : vu.fr/boite-a-idees-cogny
Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous démontrez pour la vie de notre village.

Restez connectés !

En cette période où les échanges physiques sont limités, la Mairie tient à garder le lien avec vous via des outils digitaux et d'information pour vous partager les actualités de la commune :

- le site internet est mis à jour régulièrement et va prochainement faire l'objet d'une refonte
- l'application Panneau Pocket vous tient informé en temps réel : téléchargez-la !
- le panneau d'affichage du village, en face de l'église, est également régulièrement mis à jour



Agenda de la Municipalité et des associations

(sous réserve que les conditions sanitaires le permettent)

01 mai : Marché aux fleurs / Place du 8 mai 1945 au centre-bourg, de 8h à 17h

02 juillet : Rosé Nuit d'Été

La Villa Hispanica organisera en juin-juillet le petit festival JEM (Jeunesse Excellence Musique) et l'école d'été cinéma. Les détails sont à retrouver sur : <https://www.villahispanica.com/>

A noter : la rencontre organisée par le Comité de Jumelage pour l'Ascension est annulée.

Les manifestations habituelles des associations sont annulées pour le premier semestre.



NFOS pratiques - MAIRIE

438 Rue Mont Saint-Guibert - 04 74 67 30 55 - secretariat@cogny.fr - www.cogny-beaujolais.fr



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Partagez-nous vos idées en remplissant notre formulaire : vu.fr/boite-a-idees-cogny

A Cogny, on ne perd pas le FIL !